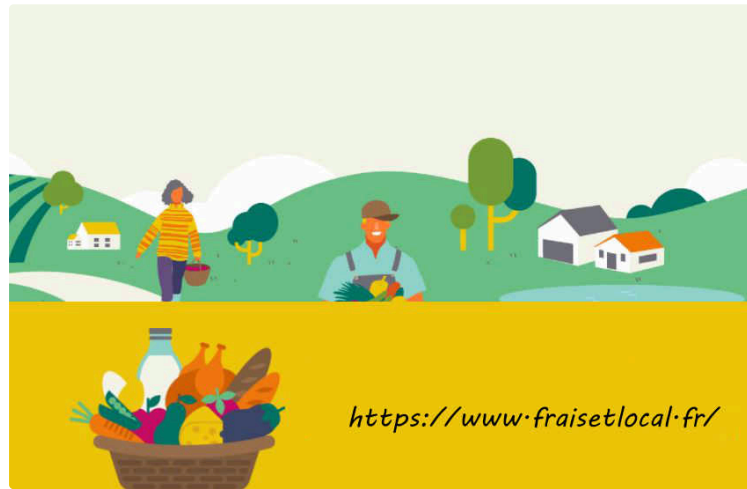


Des produits fermiers en vente directe

Frais et local, une nouvelle plateforme nationale à l'initiative du ministère de l'Agriculture et des chambres d'agriculture



Des produits fermiers en vente directe

Les Chambres d'agriculture et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation annoncent, ce mardi 12 janvier 2021, l'ouverture de la plateforme « **Frais et local** », qui permet d'identifier facilement les producteurs des réseaux partenaires et les points de vente près de chez soi.

Elle se veut un **point d'entrée unique** pour le consommateur et donc une manière très simple de trouver, dans son environnement immédiat, des endroits où acheter des produits frais et des produits locaux, ce qu'il y a de meilleur pour la santé de tous.

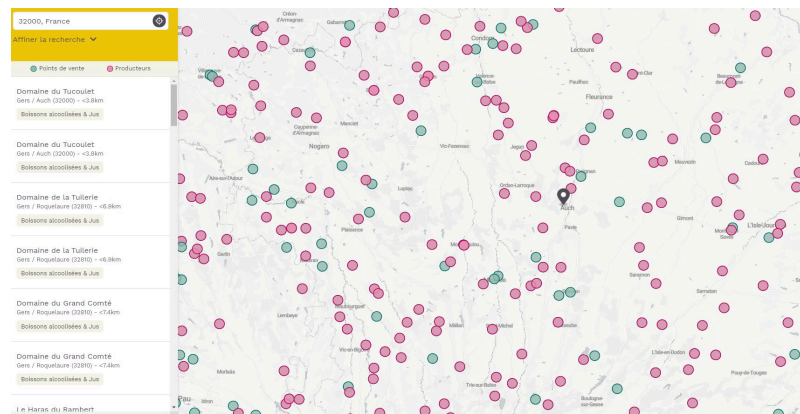
Cela va faciliter la recherche de produits fermiers de proximité et offrir une visibilité renforcée aux agricultrices et agriculteurs adhérents des plateformes partenaires qui peuvent se joindre à cette démarche.

L'objectif vise à favoriser les produits locaux car si l'on veut que l'agriculture reste française, que les agriculteurs français vivent de leur métier, chacun d'entre nous doit pouvoir mettre en oeuvre cette volonté citoyenne d'accompagner les agricultures par un acte d'achat.

Le site est organisé avec le réseau Bienvenue à la ferme et celui de l'enseignement agricole.

Recensant déjà plus de 8.000 exploitations et points de vente, la plateforme permet de les localiser sur une carte et d'affiner la recherche :

- Par produits : fruits et légumes ; viandes et poissons, crèmerie, boissons alcoolisées et jus, épicerie et autres.
- Par types de point de vente des producteurs : vente à la ferme, point de retrait, magasin de producteurs, marché de producteurs, vente uniquement par Internet.
- Par réseaux partenaires



Pour l'instant, une adresse mail est disponible pour les réseaux qui souhaitent rejoindre la plateforme :

relation-plateforme@agriculture.gouv.fr.

À terme, une nouvelle version permettra aux producteurs, à des points de vente individuels et aux autres plateformes de vente directe, de s'inscrire directement sur cette plateforme « Frais et local ».

Informations sur le site internet, [cliquez ici](#)